

LE PLAN NATIONAL DE RÉSORPTION DES DÉCHARGES LITTORALES

De l'inventaire à la résorption, démarche et données collectées

08 octobre 2024



SOMMAIRE

1. Le plan national de résorption des décharges littorales
2. Les décharges littorales inventoriées en Occitanie
3. La démarche du plan national
4. La collecte et le partage de données

Le plan national de résorption des décharges littorales



LE PLAN NATIONAL DE RÉSORPTION DES DÉCHARGES LITTORALES

POURQUOI CE PLAN ?

L'une des conséquences du **changement climatique** est l'élévation du niveau de la mer. En France métropolitaine, le niveau moyen de la mer a augmenté de 23 cm depuis 1900, dont environ 6 cm depuis 2000.

Cette élévation entraîne des **submersions marines** plus fréquentes et plus intenses (certaines pouvant devenir permanentes) et favorise l'érosion côtière et donc, le **recul du trait de côte**.

[VIDÉO DE PROMOTION DU PLAN](#)

CHIFFRES-CLÉS

Territoires métropolitain et ultramarins

20 % des zones côtières soumises à un phénomène d'érosion (hors Guyane). 920 km de littoral en recul, dont 270 km à une vitesse moyenne de 50 cm/an.

France métropolitaine

5 départements particulièrement exposés à la submersion marine : le Pas-de-Calais, la Vendée, la Manche, la Charente-Maritime et la Gironde.

LE PLAN NATIONAL DE RÉSORPTION DES DÉCHARGES LITTORALES

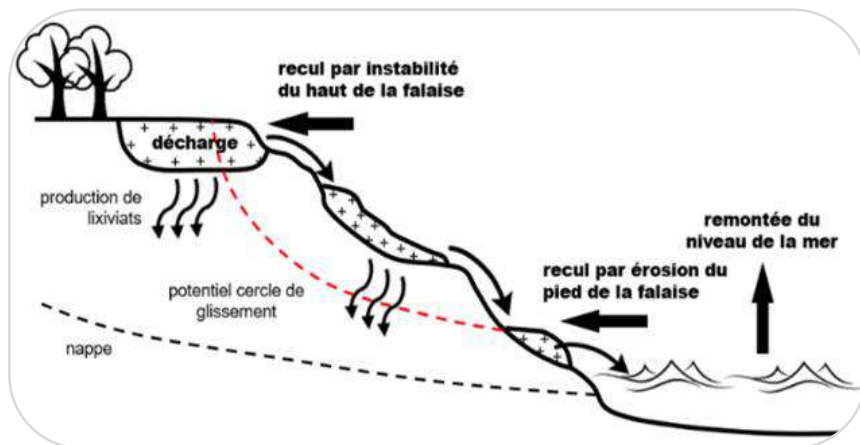
POURQUOI CE PLAN ?

L'ALÉA ÉROSION

Erosion côtière : perte de matériaux sous l'effet de la marée, de la houle et des courants, combinées aux actions des vents, de processus continentaux (pluie, ruissellement, gel, ...).

Se traduit par un **recul du trait de côte**.

Peut également se manifester par un **abaissement de l'estran ou de la plage**.

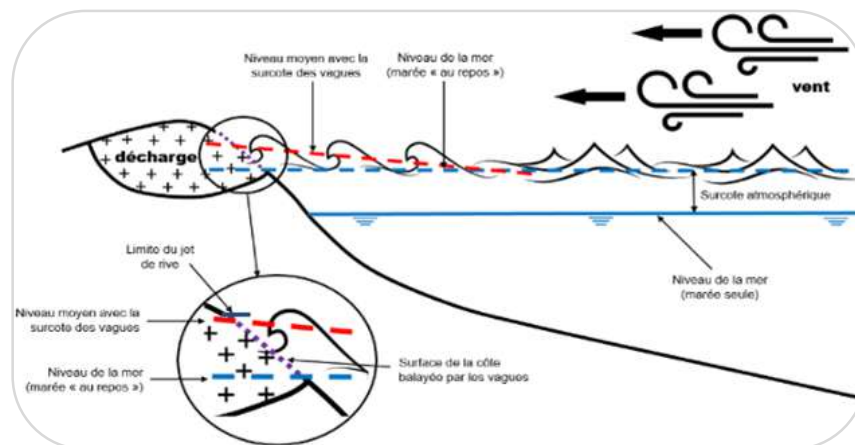


Aléa RTC, source : Géorisque, BRGM

L'ALÉA SUBMERSION MARINE

Submersion marine : inondation temporaire de la terre par la mer lors de tempêtes :

- Par franchissement de paquets de mer liés aux vagues.
- Par débordement.
- Par rupture ou défaillance d'un ouvrage.



Aléa submersion marine, source : Géorisque, BRGM

LE PLAN NATIONAL DE RÉSORPTION DES DÉCHARGES LITTORALES

LE PLAN NATIONAL

Annonce du Président de la République du lancement d'un plan de résorption à 10 ans des décharges littorales historiques présentant, à court terme, le plus fort risque de déversement de déchets en mer (février 2022)



- **Fonds dédié, de 30 M€/an, dont la gestion a été confiée à l'ADEME**
- **Inventaire évolutif des sites potentiels réalisé par le BRGM.** Initié avec 55 décharges, il est de 110 à ce jour (version 4 de novembre 2023)
- **3 sites expérimentaux** : Dollemard, Fouras et l'Anse Charpentier
- **70 sites** rentrant effectivement dans le plan après consolidation Cerema
- **27 sites engagés ou en cours** répartis sur le territoire national à ce jour

LE PLAN NATIONAL DE RÉSORPTION DES DÉCHARGES LITTORALES

LES OBJECTIFS DU PLAN

- **Localiser et inventorier** les décharges éligibles répondant aux critères du plan (décharge brute, historique, vulnérable aux aléas marins, à moins de 100m du trait de côte)
- **Etablir une priorisation** des actions à mettre en œuvre en fonction des enjeux notamment marins, de la pollution générée, du degré de relargage des déchets dans le milieu, sur la base de l'initiative des collectivités
- **Accompagner techniquement et financièrement les maîtres d'ouvrage**, le plus souvent des collectivités, dans la démarche de traitement de la décharge à mettre en œuvre
- **Restaurer les milieux dégradés et renaturer le site**
- **Capitaliser la démarche, les retours d'expérience et les données collectées**

Les décharges littorales inventoriées en Occitanie



LE PLAN NATIONAL DE RÉSORPTION DES DÉCHARGES LITTORALES

LES SITES INVENTORIES EN OCCITANIE

7 décharges concernées

[Visualiseur public](#)



LE PLAN NATIONAL DE RÉSORPTION DES DÉCHARGES LITTORALES

LES SITES EN OCCITANIE

- 6 sites non retenus :
 - Décharge communale de Sète (34) : site réaménagé
 - Décharge des Airoules à Sérignan (34) : site ne présentant pas de risque lié aux aléas marins
 - Décharge du Mourre blanc à Mèze (34) : site réhabilité
 - Décharge du Pilou à Canet-en-Roussillon (66) : site réhabilité
 - Décharge des Courbatières à Leucate (11) : site ne présentant pas de risque lié aux aléas marins
 - Décharge de la Mare du Golf à Leucate (11) : site réaménagé

1 site retenu, dont l'engagement est à confirmer : Les Salins de Villeroy.

La résorption des décharges littorales



LE PLAN NATIONAL DE RÉSORPTION DES DÉCHARGES LITTORALES

DE L'INVENTAIRE A L'ENGAGEMENT

Inventaire BRGM

- Distance < 100m du trait de côte ou proximité immédiate d'une ravine (DROM)
- Soumis à un aléa érosion ou submersion
- Décharge brute (pas de dépôt sauvage)

Entrée dans le plan Cerema

- Décharge historique ouverte avant 1992 et fermée avant 2005
- Risque environnemental avéré

Mobilisation des collectivités Cerema - Ademe

- Maître d'ouvrage identifié et motivé
- Priorisation des sites

Financement Ademe

- Intégrer l'avis technique et financier du Cerema
- Respecter les critères d'exemplarité environnementale demandés dans les CCTP types Cerema et le CEF Ademe

LE PLAN NATIONAL DE RÉSORPTION DES DÉCHARGES LITTORALES

L'ACCOMPAGNEMENT DES OPÉRATEURS

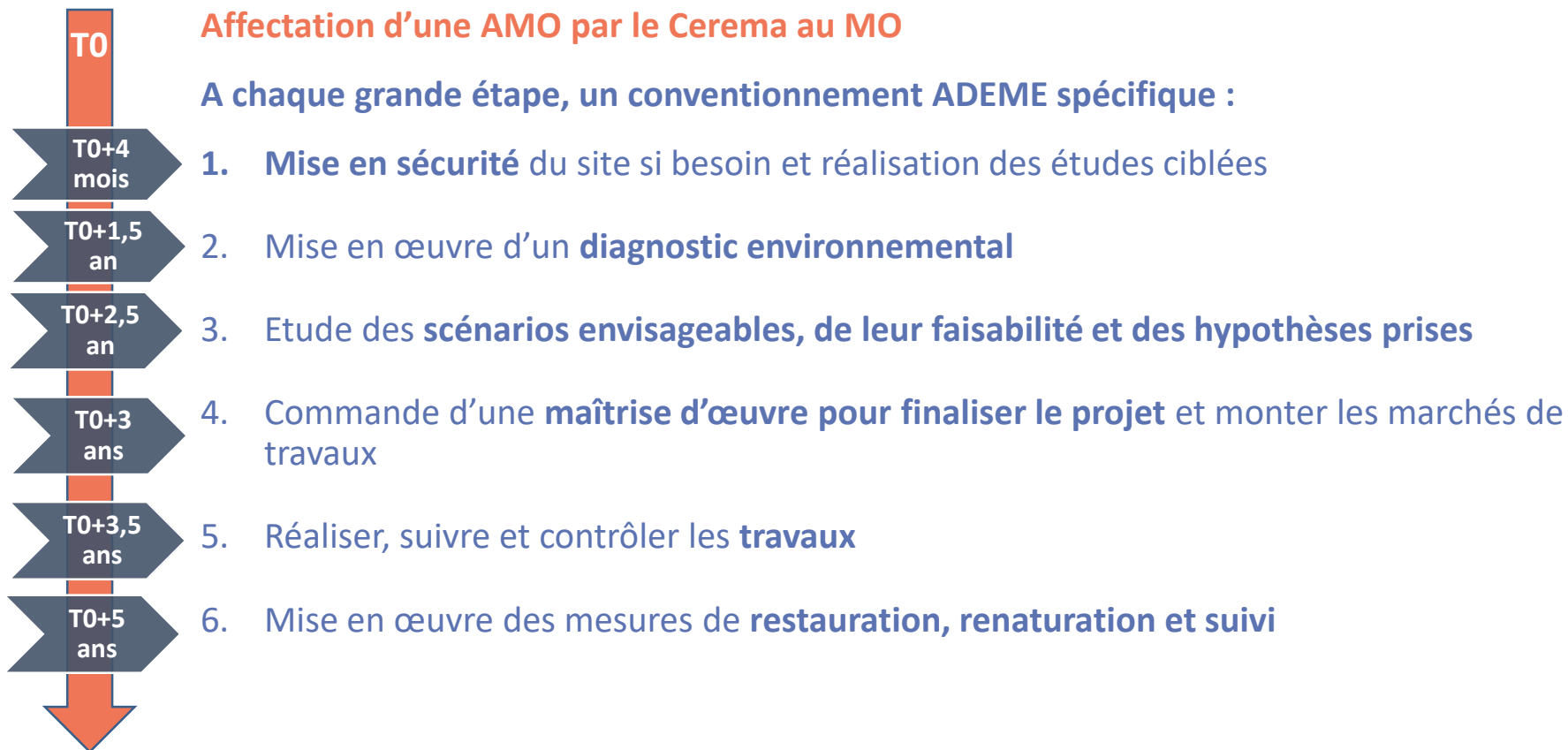
Un accompagnement technique tout du long et la mise à disposition d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (BE SSP) aux collectivités qui s'engagent afin d'assurer :

- une mise en sécurité pérenne vis-à-vis des aléas marins
- une **réhabilitation proportionnée aux enjeux et risques présents** au regard des aléas marins et de leurs incidences, **respectant un bilan coûts/avantage acceptable** environnementalement, techniquement et économiquement
- la mise en œuvre d'alternatives à l'évacuation et à l'élimination des déchets (tri, réemploi, valorisation sur et hors site, remodelage, protection et confinement, ...)
- un suivi environnemental tout au long du projet
- un traitement équitable des sites à l'échelle nationale
- la prise en compte des contraintes réglementaires applicables
- la caractérisation et la prise en compte de la problématique **microplastiques (MP)**

LE PLAN NATIONAL DE RÉSORPTION DES DÉCHARGES LITTORALES

L'ACCOMPAGNEMENT DES OPÉRATEURS

UNE DÉMARCHE PAR PHASE ET ITÉRATIVE*



* S'appuyant sur la méthodologie nationale de gestion des Sites et Sols Pollués et la norme NF X 31-620.

LE PLAN NATIONAL DE RÉSORPTION DES DÉCHARGES LITTORALES

LE FINANCEMENT

Les critères d'aide, définis au lancement du plan par les ministériels, sont **un taux à 50 % ou à 100 %**

Cette aide vise à combler le déficit opérationnel après prise en compte de l'ensemble des sources de financement du projet

Elle est plafonnée :

- à **50% des coûts éligibles** pour les sites situés sur des **terrains propriété d'acteurs privés ou de collectivités**
- à **100% des coûts éligibles** pour les sites situés sur des **terrains propriété de l'Etat**

Ces taux « maximum » sont proratisés en cas de multi propriétés du site.

LE PLAN NATIONAL DE RÉSORPTION DES DÉCHARGES LITTORALES

MESURES ÉLIGIBLES AUX AIDES

L'ensemble des mesures suivantes est éligible, à savoir :

- **Les études, mesures et travaux** nécessaires à la réhabilitation des sites concernés
- **L'accompagnement** de projet, notamment l'AMO juridique pour les projets particulièrement complexes (procédures d'achat public) et la maîtrise d'œuvre d'études et de travaux (MOe), ainsi que les études et dossiers réglementaires
- **Les expertises et les contrôles** par des tiers
- **Les mesures de restauration** et renaturation des milieux
- **Le suivi environnemental** et les mesures de restrictions d'usage éventuellement nécessaires

Seul le temps imparti* pour suivre le projet et assurer la commande publique liée est laissé à la charge de la collectivité qui s'engage en tant que maître d'ouvrage

* entre 10 à 20% du temps annuel d'un agent, selon la complexité de la décharge

La collecte de
données

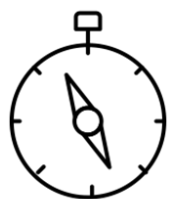


LES MICROPLASTIQUES
LE RETOUR D'EXPÉRIENCE

LE PLAN NATIONAL DE RÉSORPTION DES DÉCHARGES LITTORALES

LE PLAN ET LES MICROPLASTIQUES

Pour aider les porteurs de projet à appréhender cette thématique émergente les opérateurs proposent une approche basée sur la collecte de données, des recommandations et des actions de recherche



Fiche réflexe Cerema
(Recommandations)



Mise en œuvre des **analyses** « **génériques** » (eau, sol, air) par le MO grâce aux recommandations Cerema. Ces analyses serviront aux travaux de recherche sur la caractérisation des charges polluantes inhérentes aux MP et à leur dégradation et les solutions de traitement des sols.



Réception et interprétation des résultats d'analyses (Cerema et le GT MP)

Concentration significative en microplastiques

Concentration non significative en microplastiques



Prise en charge **spécifique** du site * avec analyses complémentaires. La décharge** devient un site d'étude dans le cadre du travail de recherche sur les techniques de traitement



Formulation de recommandations de gestion des terres (Cerema et GT MP)

LE PLAN NATIONAL DE RÉSORPTION DES DÉCHARGES LITTORALES

MICROPLASTIQUES : RÔLE DES OPÉRATEURS

CEREMA

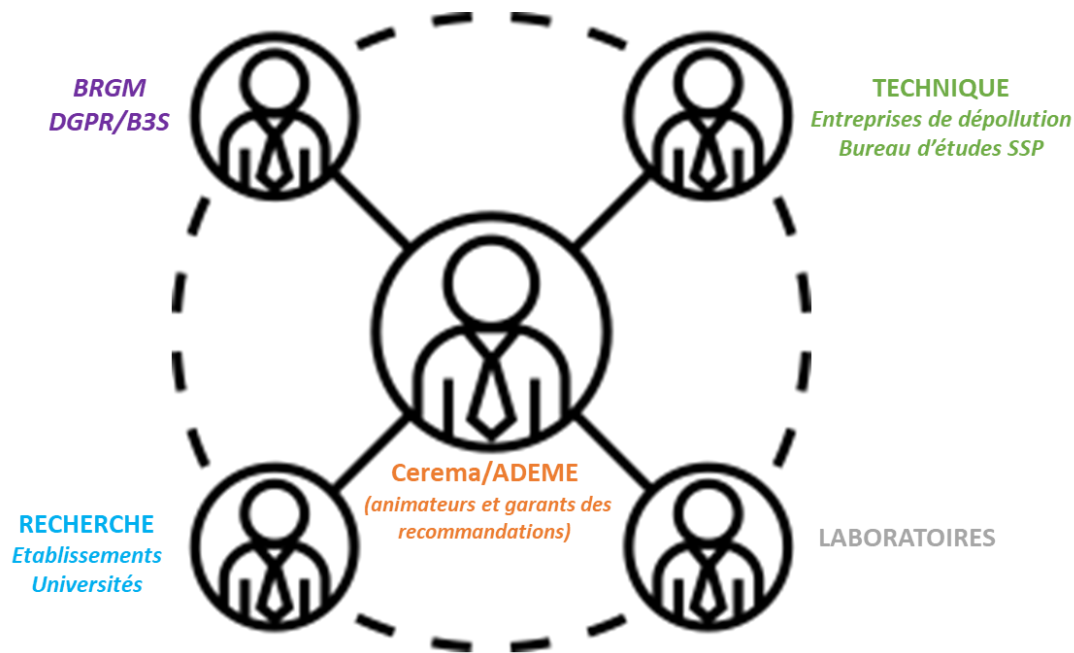
- **Collecte des résultats obtenus** aux campagnes d'analyses réalisées sur les sites en cours d'études
- **Pilotage d'une action de recherche sur leur caractérisation** (dégradation et charge polluante) (UBS)
- **Réalisation de campagnes complémentaires** sur les sites les plus pertinents
- **Données mises à disposition** pour les actions de recherche (UBS/ADEME) et la communauté scientifique
- **Récupération des résultats de recherche de l'ADEME et mise à disposition** des porteurs de projet

ADEME

- **Récupération des données collectées par le Cerema**
- **Pilotage d'une action de recherche sur les solutions de traitement de la pollution des sols aux MP**, via un consortium comprenant des universités, instituts de recherche, laboratoires et entreprises
- **Mise à disposition des résultats de la recherche** au Cerema et à la communauté scientifique

LE PLAN NATIONAL DE RÉSORPTION DES DÉCHARGES LITTORALES

GROUPE DE TRAVAIL MICROPLASTIQUES



La liste des entités participantes au GT n'est pas encore définitivement définie à ce stade.

Missions

- Évaluation et comparaison des données collectées
- Choix des sites spécifiques pouvant faire l'objet de tests de techniques de traitement et/ou d'analyses complémentaires
- Evaluation du travail de recherche sur les techniques de traitement et la caractérisation des charges polluantes inhérentes à la dégradation des microplastiques

Livrables

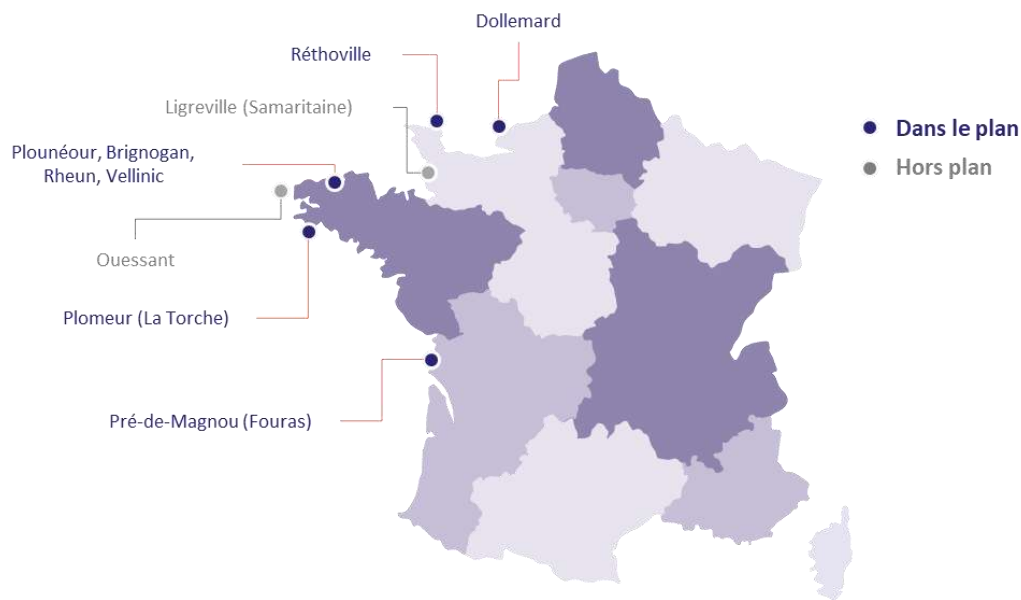
- Collaboration sur une base de données commune à définir
- Des recommandations techniques en matière de gestion
- 1 rapport type « Retour d'expérience »

LE PLAN NATIONAL DE RÉSORPTION DES DÉCHARGES LITTORALES

LE RETOUR D'EXPÉRIENCE

Prise en compte des retours d'expérience des sites en cours d'études/travaux et réhabilités

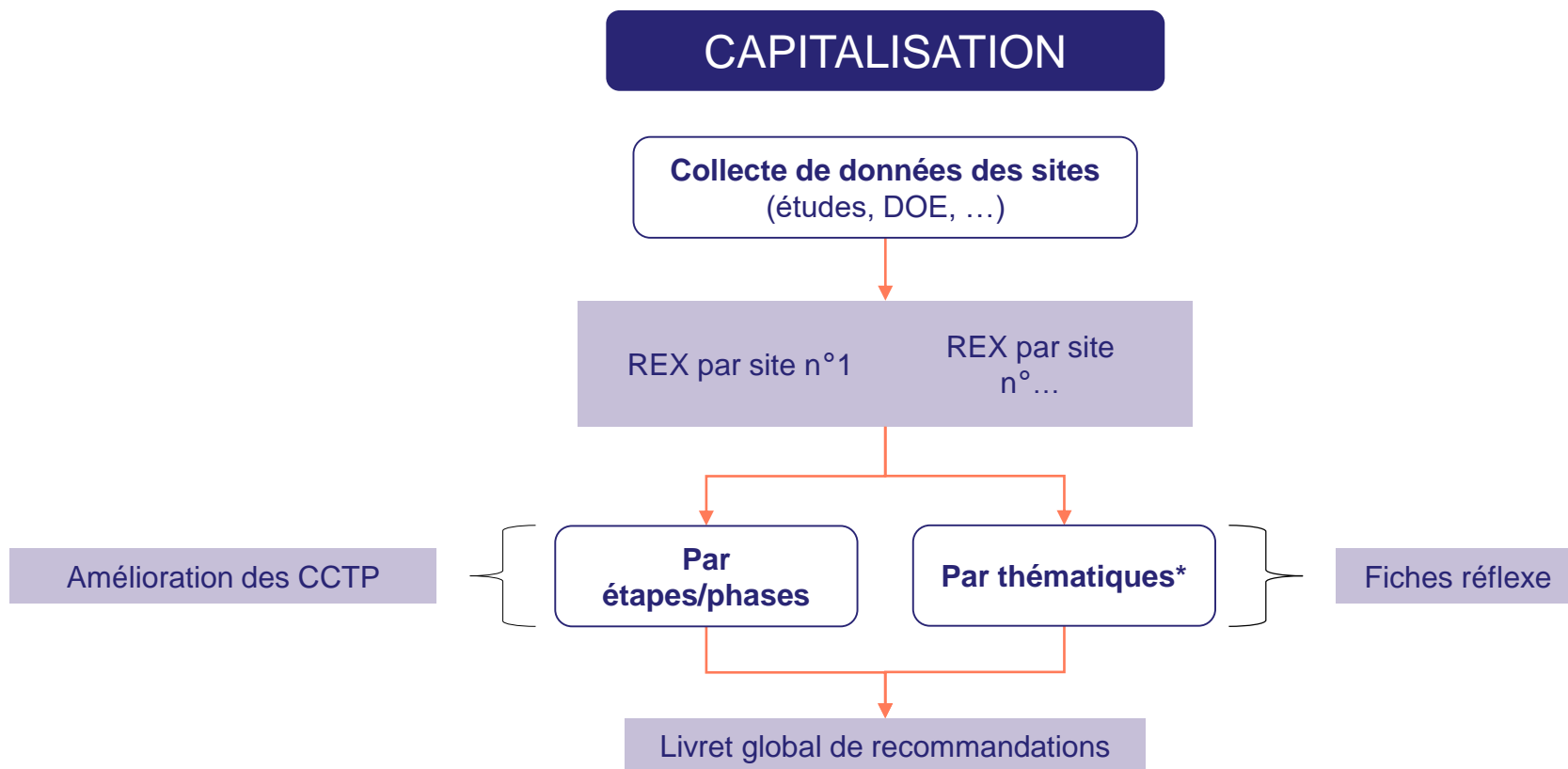
OÙ ?



Pré-Magnou (Fouras)	Validé
Ouessant	Validation en cours
Dollemard	En cours de rédaction
Ligreville (Samaritaine)	En cours de rédaction
Plomeur (La Torche)	En cours de rédaction
Réthoville	A venir
Plouneour, Brignogan, Rheun, Vellinic	A venir

LE PLAN NATIONAL DE RÉSORPTION DES DÉCHARGES LITTORALES

LE PARTAGE ET LA DIFFUSION DE LA CONNAISSANCE

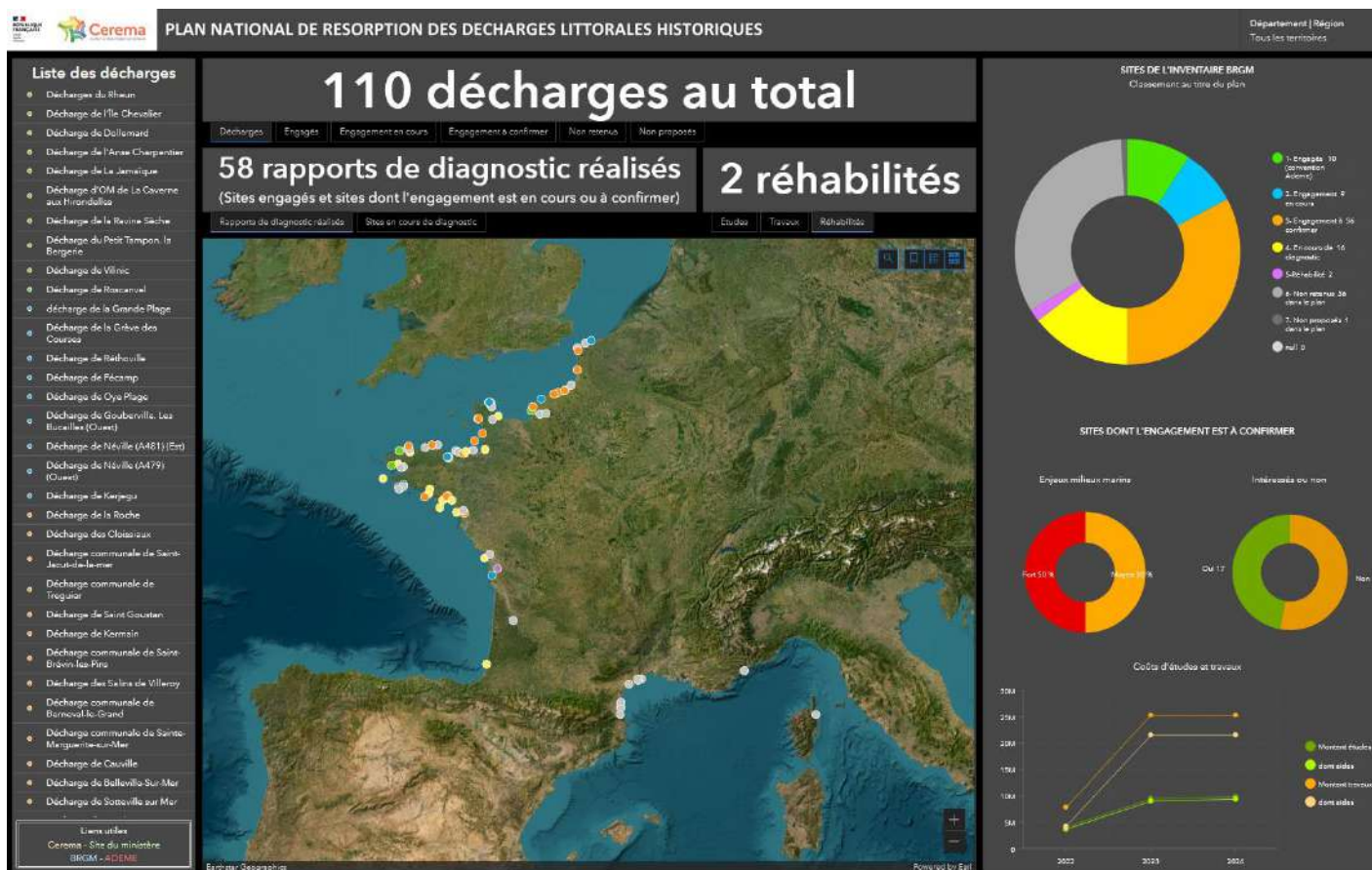


* Gouvernance, caractérisation des déchets, aléas marins, amiantes, restauration écologique, ...

LE PLAN NATIONAL DE RÉSORPTION DES DÉCHARGES LITTORALES

L'ETAT D'AVANCEMENT PARTAGÉ AVEC LE PUBLIC

Visualiseur mis à jour 2 fois par an



LE PLAN NATIONAL DE RÉSORPTION DES DÉCHARGES LITTORALES

POUR EN SAVOIR PLUS

Cerema : dechargeslittorales@cerema.fr

<https://www.cerema.fr/fr/plan-national-resorption-decharges-littorales>

ADEME : dechargeslittorales@ademe.fr

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/collectivites/aides-financieres/2023/resorption-decharges-littorales-historiques-a-risque-relargage-dechets-mer>

BRGM : dechargeslittorales@brgm.fr

<https://www.georisques.gouv.fr/articles-risques/pollutions-sols-sis-anciens-sites-industriels/decharges-littorales>

Ministère

<https://www.ecologie.gouv.fr/dechets-marins>

La résorption des décharges littorales



DES QUESTIONS ?



**Merci de votre
attention**